



*Fédération Sportive et Gymnique du Travail*

14 rue Scandicci - 93508 Pantin Cedex  
01 49 42 23 19 - [accueil@fsgt.org](mailto:accueil@fsgt.org)  
[www.fsgt.org](http://www.fsgt.org)

**COMMISSION FÉDÉRALE D'ACTIVITÉ  
TIR À L'ARC**

01 49 42 23 26



**COMMISSION FÉDÉRALE  
D'ACTIVITÉ  
TIR À L'ARC**









# TIR A L'ARC

## REGLEMENT GENERAL CFA Tir à l'Arc 2024/2028

Le classement annuel dans les catégories est établi par les commissions départementales de tir à l'arc et transmis à la CFA.

Les archers sont classés d'après les résultats homologués à l'issue de la fin de saison.

Le classement sera diffusé aux clubs par l'intermédiaire des responsables régionaux.

L'âge effectif est pris en compte à la date de début de saison soit au 1/09 de l'année sportive concernée.

Un archer s'effectuant en respect des règles indiquées sur le tableau des classifications

Les archers évoluant en junior passe automatiquement l'année suivante en C2.

Un archer OBLIGÉ par son handicap physique, est autorisé à tirer en arc classique avec décocheur avec les valides dans sa catégorie.

Le tir en Arc à Poulies n'est pas autorisé aux Poussins, Benjamin et Minimes.

Un archer peut, dans la même journée, tirer dans 2 catégories d'arc différentes.

### CLASSEMENT CHAMPIONNATS FEDERAUX FSGT (\*) – 18 m ou 25 m :

Un archer évoluant en C1 passera automatiquement l'année suivante en C2.

Le C2 réalisant + de 420 pts de moyenne sur les 2 meilleurs tours 18m et 1 tour 25m passe la saison suivante en C3 et ne rechute plus, calcul de la moyenne si la région peut le faire.

Le C3 réalisant 460 pts et + de moyenne sur les 2 meilleurs tours 18m et 1 tour 25m, passes-en C4 mais peut rechuter en C3 s'il n'atteint pas son score au moins une fois les 460pts dans la saison, calcul de la moyenne si la région peut le faire.

Si plusieurs participations aux championnats fédéraux (\*), seul le meilleur résultat est retenu.

Le C4, peut rester dans sa catégorie une saison supplémentaire, même s'il n'a pas participé aux compétitions inscrites au calendrier.

(\*) compétition inscrite au calendrier fédéral

Un sur classement d'archer est exceptionnellement possible (archer provenant d'une autre fédération ayant pratiqué plus d'un an) après accord de la Commission Départementale ou Régionale FSGT Tir à l'Arc, l'archer et le club concerné.

Les titres de Champions de France FSGT de Tir à l'Arc ainsi qu'un classement fédéral seront établis annuellement d'après la remontée des résultats de la journée décentralisée, qui est, de ce fait, notre finale nationale de Tir à l'Arc FSGT.

Le titre de Champion de France FSGT ne sera décerné que s'il y a au moins 3 compétiteurs dans la catégorie concernée.

Tout résultat ne pourra être validé que si le règlement complet des inscriptions est effectué.

Le championnat se déroulera sous la responsabilité des commissions de Tir à l'Arc des comités départementaux ou régionaux FSGT dans le respect des règlements et classements fédéraux de tir à l'arc décidés et mis en place par la CFA, et ceci dans les périodes et délais impartis, validés pour les 4 saisons à venir soit dès la saison 2024-2025 :

18 m journée de la finale Nationale disputée au plus tard au 31 janvier = résultats transmis avant le 9 février

25 m journée finale Nationale disputée au plus tard au 30 avril = résultats transmis avant le 7 mai

Passés ces délais, les résultats ne pourront plus être homologués.

Les titres de Champions de France FSGT de Tir à l'Arc seront décernés par la CFA, par catégorie.

Les titres de Champions Départementaux et Régionaux seront décernés par les comités respectifs qui en transmettront l'information à la CFA.

Ce tableau de règlement des classifications annule et remplace les tableaux établis précédemment.

La CFA se réserve le droit de changement, d'adaptation et d'évolution des règlements Fédéraux de Tir à l'Arc.

Tout litige ou contestation devra être déposé, au plus tôt, auprès de la CFA qui traitera souverainement les problèmes liés à l'activité de tir à l'arc FSGT.

Pour la C.F.A. Tir à l'Arc à GRAND-CHARMONT -25-

MAI 20/09/2024

Vincent GRANDHAYE, Coordonnateur

### CLASSIFICATION 2024 2028 CHAMPIONNATS FEDERAUX FSGT

ARCS CLASSIQUES et Arcs Sans viseur	CATEGORIES	Date de naissance au 1er septembre	TIR "18m"	Blason	TIR "25m"	Blason
POUSSIN		- 10 ans				
BENJAMIN		de 10 à -12 ans	1 X 10 à 10 m	80 hauteur 1,00 m	12 m	80 hauteur 1,00 m
MINIME		de 12 à -14 ans	2 X 10 à 10 m	80 hauteur 1,30 m	15 m	80 hauteur 1,30 m
CADET		de 14 à -16 ans	2 X 10 à 15 m	80	18 m	80
JUNIOR		de 16 à -18 ans	2 X 10 à 18 m	80	18 m	00
C1J (adultes junior)		1ère année de tir avec ou sans viseur	2 X 10 à 18 m	60	25 m	80
C2		Adulte à partir de la 2ème année	2 X 10 à 18 m	60	25 m	80
C3		de 420 à 459 pts	2 X 10 à 18 m	40	25 m	00
C4		460 et plus	2 X 10 à 18 m	Trispt 40 sans petit 10	25 m	Trispt 60 sans petit 10
C8		Arcs olympiques sans Viseur	2 X 10 à 18 m	60	25 m	80
C8 "chasse"		Arcs nus sans Viseur, RF et BB	2 X 10 à 18 m	60	25 m	80
ARCS à POULIES		TIR "18 m"		TIR "25 m"		
C8		Compound Adulte	2 X 10 à 18 m	Trispt 40 avec petit 10	25 m	Trispt 60 avec petit 10
C7 CADET		Compound	2 X 10 à 18 m	Trispt 40 sans petit 10	25 m	Trispt 60 sans petit 10
C7 JUNIOR		Compound	2 X 10 à 18 m	Trispt 40 avec petit 10	25 m	Trispt 60 avec petit 10
SPORT ADAPTE						
CH1		Sport adapté = archer autonome	2 X 10 à 18 m	80	18 m	60
CH2		Sport adapté = Handicap de non autonomie non capable d'exécuter une activité	2 X 10 à 15 m	80	18 m	80
CH3		Sport adapté = Handicap de non autonomie	2 X 10 à 10 m	80	15 m	80
C3 et + VETERAN		Adulte Arc classique	1 X 10 à 18 m	60	25 m	80
C6 VETERAN		Compound Adulte	1 X 10 à 18 m	Trispt 40 sans petit 10	25 m	Trispt 60 sans petit 10

LE TITRE DE CHAMPION FEDERAL NE SERA DECERNE QUE SI IL Y A AU MOINS TROIS COMPETITEURS DANS LA CATEGORIE D'INSCRIPTION

MAI 20/09/2024

## PLUMES DE PROGRESSION

## FLECHES DE PROGRESSION

PLUME	SCORE	DATE	LIEU	SIGNATURE
Blanche				
Bleue				
Rouge				

FLECHE	SCORE	DATE	LIEU	SIGNATURE
Blanche				
Noire				
Bleue				
Rouge				
Jaune				

## POUSSINS

### CONDITIONS D'OBTENTION

**MINIMUM DE 100 POINTS** sur Blason de 80 cm

La puissance de l'arc doit être faible - 14 à 18 livres sont suffisantes

Au maximum, 2 volées d'essai sont autorisées

Tirer 6 volées de 3 flèches soit 18 flèches

Plumes : BLANCHE à 5 mètres : 100 points

BLEUE à 8 mètres : 100 points

ROUGE à 12 mètres : 100 points

Le passage se déroule SOUS LE CONTROLE et la responsabilité d'un INITIATEUR,  
d'un INSTRUCTEUR, ou du PRESIDENT du Club qui signera le registre

## ENFANTS / JEUNES / ADULTES

### CONDITIONS D'OBTENTION

**Faire 140 POINTS** sur Blason de 80 cm

Au maximum, 2 volées d'essai sont autorisées

**Tirer 6 volées de 3 flèches soit 18 flèches**

Flèches BLANCHE à 10 mètres

NOIRE à 15 mètres

BLEUE à 20 mètres

ROUGE à 25 mètres

JAUNE à 30 mètres

Le passage se déroule SOUS LE CONTROLE et la responsabilité d'un INITIATEUR,  
d'un INSTRUCTEUR, ou du PRESIDENT du Club qui signera le registre